

MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la
Commission Communication
et imprimé sur le matériel
de la mairie de Martot.

ON EN PARLE

UN COUPLE EN OR

Le samedi 27 septembre, c'est avec une certaine émotion que le maire Daniel LAFFILLÉ a accueilli en la salle de la mairie, **Jacques et Maryvonne LARIGOT** qui fêtaient leurs noces d'or en renouvelant le « OUI » du consentement mutuel de leur union du 26 juillet 1958.

Cet événement mérite d'être évoqué puisque se sont les premières noces d'or du 21ème siècle célébrées à Martot. En effet, pour trouver les précédentes, il faut remonter au 20ème siècle (*Arthur et Armeline LELOUP* puis *André et Raymonde VALLAIS*).

L'équipe du « Com-Infos » adresse ses félicitations aux « jeunes époux » et leur donne rendez-vous pour les noces de diamant.

Plus que 10 ans !!!



Jacques et Maryvonne avec M. le maire

Éclairage public

Si vous constatez une défaillance d'éclairage public, veuillez avoir l'obligeance de le signaler à la mairie afin de faire intervenir l'entreprise habilitée pour résoudre les dysfonctionnements constatés.

LES CHARITONS

La Confrérie des Charitons de Martot se renforce avec l'intronisation de **Lourdès CHIROIS** et de **Daniel DAUTRESME**.

L'effectif de cette section est donc de 5 membres.

Il faut rappeler que les Charitons de Martot collaborent étroitement avec ceux de Criquebeuf sur Seine.



Répression !!!

Triangle et gilet fluorescent obligatoires : on verbalise !

Les automobilistes sont passibles, depuis le 1er octobre, de sanctions (135 € d'amende, minorée à 90 euros en cas de paiement rapide) s'ils ne sont pas équipés du gilet fluorescent et du triangle réglementaires obligatoires depuis le 1er juillet.



Le ministre de l'Écologie, chargé de la sécurité routière, Jean-Louis Borloo avait accordé en juin un délai de 3 mois pour l'entrée en vigueur des sanctions afin que les automobilistes puissent s'équiper "dans les meilleures conditions".

Le gilet réglementaire (marqué CE) doit être dans le véhicule et facilement accessible en cas de besoin. Le triangle de pré-signalisation homologué (portant la mention E 27 R), lui, peut rester dans le coffre. Son conducteur devra le placer, dès qu'il sortira, à 30 mètres du véhicule ou de l'obstacle à signaler. Bien sûr, l'allumage des feux de détresse reste également obligatoire lorsque le véhicule en est équipé.

NB : Les cyclistes, conducteurs et passagers, doivent, pour leur part, revêtir un gilet de sécurité pour circuler hors agglomération de nuit, ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante.



ON EN PARLE



Le conteneur à verre qui est situé à l'entrée du parking de la salle des fêtes va être installé sur le parking du cimetière. Décision prise pour préserver au maximum la tranquillité du voisinage.

TARIFS ET AIDES ANNÉE 2009

Le Conseil fixe ainsi qu'il suit les tarifs et aides pour l'année 2009 :

Location salle week-end	: 230 €
Location petite salle	: 140 €
Location vin d'honneur	: 90 €
Colis Noël Personnes Agées	: 50 €
Bons « combustibles » pour Personnes du 3 ^{ème} Age	: 110 €
Bons scolaires (collège)	: 35 €
Cantine année scolaire 2008/2009	
tarif normal	: 2,75 €
tarif réduit (non imposables)	: 1,67 €

LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie, lors des permanences, pour se faire inscrire sur les listes électorales.

N'attendez pas le dernier jour !
(31 décembre 2008).

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



BOURSES DEPARTEMENTALES

Des dépliants d'information concernant les bourses départementales pour les enfants fréquentant le collège, le lycée ou les établissements d'enseignement supérieur sont à la disposition des familles à la mairie.

VACANCES SCOLAIRES 2008/2009

ZONE B : « Rouen »

Toussaint : vendredi 24 octobre
jeudi 6 novembre

Noël : vendredi 19 décembre
lundi 5 janvier

Hiver : vendredi 20 février
lundi 9 mars

Printemps : vendredi 17 avril
lundi 3 mai

Été : jeudi 3 juillet
mardi 2 septembre

Le départ a lieu après la classe et la reprise le matin des jours indiqués.

TENNIS

Résultats du tournoi de juin, vainqueurs :
catégorie adolescents : **Audric CARDON**
catégorie adultes : **François CHARLIER**



Le tournoi de tennis d'automne se déroule actuellement. Il comprend les catégories « adolescents » et « adultes ».

Les résultats paraîtront dans le prochain journal « Com-Infos ».

AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE MATERNELLE

La mairie vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la cantine de vos enfants fréquentant une école maternelle.
Renseignements en mairie.



ON EN PARLE

Les travaux

Résidence « Saint Aignan » :



L'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom est terminé, tous les poteaux ont été enlevés, l'éclairage public est performant et les raccords de revêtement sur la chaussée et les trottoirs ont été réalisés.

Le coût global des travaux s'élève à 200 000 €. Le montant de la part communale est de 60 000 €, le reste étant subventionné par le SIEGE (syndicat d'électricité).

Résidence « La Roselière » : C'est parti !



La première phase des travaux de viabilité du lotissement « La Roselière » (réseaux électricité, éclairage public, eau, gaz, assainissement eaux usées et eaux pluviales, parking et voirie provisoire) est terminée.

Une deuxième phase de travaux concernant les finitions sera réalisée au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2009 (chaussée définitive, bordures de trottoirs), lorsque les travaux de gros œuvre des maisons auront été réalisés.

La Mare Asse

Le 23 octobre 2008, les agents de la CDC-SB (communauté de communes Seine Bord) procéderont au nettoyage de la mare en retirant les algues envahissantes appelées « potamo ».

Carte postale de 1904 (archives)



AU CONSEIL

MODIFICATIONS DU P.L.U.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123.13 et L 123.19,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 janvier 2007 approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré ;

- décide d'approuver la décision de Monsieur le Maire de modifier le Plan Local d'Urbanisme.

Les modifications envisagées portant sur les points suivants :

- assouplir certaines règles qui s'avèrent à l'usage trop restrictives, concernant la hauteur des constructions et leur emprise au sol ainsi que la couleur des matériaux de toitures.
- décide de demander l'aide du cabinet AUA 276 à Gragny (27 930), qui a élaboré le P.L.U.
- donne son autorisation au Maire pour signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'État.

RÉFECTION DU PIED CARRÉ DE L'ÉGLISE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire expose aux conseillers que suite aux travaux entrepris à l'Église il s'est avéré que la toiture du pied carré était abîmée et risquait d'endommager la façade rénovée.

Il présente un devis de l'entreprise PIMONTCOUVERTURE s'élevant à 26 763,51 € TTC.

Il précise que ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil, après en avoir délibéré, donne son accord à la réalisation de ces travaux.

SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION D'EAUX USÉES : RÉSIDENCE LA « ROSELIÈRE »

Le 24 juin 2008 le Conseil Municipal avait décidé de faire passer la canalisation d'eaux usées par fonçage chez M. et Mme POINTIER.

Cependant, le Maire expose que pour des problèmes techniques et financiers il est préférable de passer chez M. et Mme JEAN, domiciliés résidence Saint Aignan.

Ceux-ci acceptent cette servitude de passage. En contrepartie, la commune leur versera une indemnité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord au passage dans la propriété de M. et Mme JEAN, d'une canalisation d'eaux usées desservant la résidence « la Roselière » et l'octroi de l'indemnité et autorise le Maire à signer la convention correspondante.



SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR SÉJOUR « DÉCOUVERTE »

La directrice présente un projet de classe de mer à Angoulins sur Mer . Elle précise que le Conseil Général subventionne ce séjour à hauteur de 70 %. Le financement sera assuré par des actions menées par les enfants et leurs parents et la participation financière des parents. Pour le complément, la directrice demande une subvention communale.

Le Maire propose aux Conseillers de prendre en charge ce complément avec un maximum de 2 000 €. Celui-ci sera prévu au budget primitif 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant l'intérêt du séjour, l'implication des parents et le montant raisonnable de la subvention communale demandée, donne son accord à cette participation communale exceptionnelle dans le cas où ce séjour serait confirmé.

AU CONSEIL

suite

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR 2 COMMUNES DU NORD :

Le Maire rappelle aux conseillers que début août 2008 les villes de *Boussières sur Sambre* et d'*Haumont* ont été frappées par une tornade qui a fait de nombreux dégâts matériels.

Il leur propose de venir en aide aux sinistrés en versant à chaque commune une subvention exceptionnelle de 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord.

TARIFS ET AIDES ANNEE 2009

Le Conseil fixe ainsi qu'il suit les tarifs et aides pour l'année 2009 :

➤ Location salle week-end	: 230 €
➤ Location petite salle	: 140 €
➤ Location vin d'honneur	: 90 €
➤ Colis Noël Personnes Agées	: 50 €
➤ Bons « combustibles » pour Personnes du 3 ^{ème} Age	: 110 €
➤ Bons scolaires (collège)	: 35 €
➤ Cantine année scolaire 2008/2009	
tarif normal	: 2,75 €
tarif réduit (non imposable)	: 1,67 €

TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT

Le Maire rappelle aux conseillers que la plupart des communes ont instauré une taxe de raccordement aux eaux usées, il leur propose, pour des raisons budgétaires, d'instituer cette taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instaurer cette taxe à partir du 1^{er} octobre 2008 et fixe son montant à 1 200 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande aux Conseillers d'étudier la possibilité de l'achat d'un véhicule de fonction qui permettrait à chacun de pouvoir se rendre aux différentes réunions sans avoir à utiliser son propre véhicule. Une estimation de la rentabilité d'un tel achat sera présentée lors d'une prochaine réunion.



Concernant la station d'épuration, les conseillers souhaitent avoir la liste des habitants de Criquebeuf sur Seine raccordés à la station d'épuration de Martot afin de pouvoir transmettre ces données à la commission d'assainissement qui pourra délibérer sur une éventuelle hausse du prix de l'eau.

Les habitants de la résidence du « Château » souhaiteraient que le nom de la résidence soit indiqué par un panneau. Accord du Conseil.

AU PROGRAMME

Marché de Noël

L'année 2008 sera pour notre commune, l'occasion d'accueillir son **8^{ème} marché de Noël le samedi 29 novembre de 10h à 18h**. Ce n'est pas moins de vingt exposants qui viendront présenter leurs talents artistiques à la salle des fêtes. Venez nombreux apprécier foie gras, chocolats et confitures. Pour les adeptes de la décoration intérieure, linge de maison, cadres et bibelots, bijoux fantaisie, compositions florales, objets variés sur le thème de Noël seront les pièces recherchées pour trouver des idées cadeaux originales à bon prix.

Pourquoi ne pas retrouver l'équipe organisatrice de cette charmante manifestation autour d'un vin chaud.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



photo
d'archives

Le mardi 11 novembre, à 10h15, les habitants sont conviés à un rassemblement au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes et aux anciens combattants de la 1ère guerre.

BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 4ème bourse aux jouets anciens aura lieu à la salle des fêtes de Martot le dimanche **18 janvier 2009 de 8h à 17h**.

Le bénéfice ira à l'Association « Ti'Toine ». Renseignements au 06.18.61.78.73 après 19h.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle en 2009 et qui ne sont pas en possession de la **fiche de couleur rose confirmant la location** sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

EXPOSITION DE PEINTURE

Le week-end des **10 et 11 janvier 2009**, la municipalité et la commission culturelle organiseront la 25ème exposition de peinture à la salle des fêtes de Martot. Le thème retenu pour cette prochaine exposition devrait inspirer les artistes de la région puisqu'il s'agit de "**l'arbre à la manière de**".

IMPORTANT

Une enquête publique concernant les **modifications du P.L.U. (Plan local d'Urbanisme)** se déroulera dans le courant du 4ème trimestre 2008.

Les dates de l'enquête seront publiées dans 2 journaux locaux et affichées en mairie.

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi d'octobre.***

Don du sang : calendrier 2009

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

4 mars 2009

6 mai 2009

29 juillet 2009

23 septembre 2009

2 décembre 2009

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

6000 rendez-vous partout en France pour donner son sang.

Rendez-vous avec le père Noël

La municipalité de Martot va convier tous les enfants du village et leurs parents au spectacle de fin d'année qui aura lieu à la salle des fêtes le **vendredi 12 décembre 2008, à 18h30.**

A l'issue du spectacle, le père Noël fera une apparition pour distribuer des friandises aux enfants et le verre de l'amitié sera offert aux parents.



REPAS DU 3ème ÂGE



photo d'archives

Le repas annuel des anciens est fixé au **dimanche 22 mars 2009**

CENTRES DE LOISIRS

Ils seront ouverts pendant les périodes de congés scolaires :
- du 27 octobre au 5 novembre.
- du 22 au 31 décembre.

Fermeture exceptionnelle le vendredi 26 décembre.

Renseignements au tél :
02 35 81 13 37

Les journées au profit du **TÉLETHON** se dérouleront le **1er week-end de décembre 2008.**

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de la commune le **samedi 3 janvier 2009.** A cette occasion, l'Amicale en profitera pour tirer **Les Rois.** Une possibilité offerte aux nouveaux habitants pour faire connaissance avec les Martotais et Martotaises.

ÇA S'EST PASSÉ A MARTOT ...

Fin d'année scolaire 2007 - 2008

Vendredi 27 juin, 130 personnes dont 60 enfants ont assisté au spectacle de fin d'année scolaire 2008, organisé à la salle des fêtes par les enfants de l'école de Martot.

En préambule, le maire, Daniel LAFFILLE a félicité et remercié le personnel enseignant et tous les intervenants, y compris les bénévoles, pour leur dynamisme et les résultats scolaires obtenus. Il a également adressé un message de moralité aux enfants : « *en tant que scolaire, il faut travailler plus sans compter son temps pour travailler moins et gagner plus dans la vie active* ».



Cette année, 5 enfants de l'école primaire de Martot partent pour l'enseignement secondaire (CES). A la rentrée scolaire 2008-2009 se sont 7 enfants qui seront accueillis à l'école de Martot, ce qui portera l'effectif global à 42 élèves sur l'ensemble des 2 classes primaires de la commune. A noter qu'avec la suppression des cours du samedi, de nouveaux horaires de classes seront appliqués dès la rentrée.

Puis une heure durant, l'assistance a pu apprécier le talent des "artistes en herbe" au travers de chansons, poèmes et tours de magie. En souvenir de leur voyage scolaire du mardi 17 juin à Versailles, des fables de Jean De La Fontaine ont été contées avec succès.

Après le spectacle, chacun a discuté autour du verre de l'amitié offert par la commune.

Pour terminer la soirée, les parents d'élèves avaient apporté leur pique-nique.

DICTIONNAIRE POUR LES COLLEGIENS



Lors du repas de fin d'année scolaire que la commune offre à tous les enfants de l'école, le Maire a remis un dictionnaire aux élèves quittant l'école pour se rendre au collège :

*Jordan HUCHELOUP ,
James LANGLOIS,
Amélie LEBOURG,
Alexandre MENDES DIOGO,
Fanny PERCHERANCIER.*

Les collectes de sang organisées les 23 juillet et 17 septembre 2008 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « Ti'Toine » ont permis d'accueillir respectivement 125 donneurs dont 8 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois puis 131 donneurs dont 10 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois .

Pour la bonne cause :

Dimanche 5 octobre, le 4ème grand loto organisé par l'association « Ti-Toine » a eu lieu à la salle des fêtes de Martot

Avec l'aide de tous les bénévoles de l'association, de l'Amicale de Martot et du Comité des Fêtes de Criquebeuf, ce loto également sponsorisé par les magasins

« Champion » de la région est attractif puisqu'il est doté de nombreux lots.

Sous l'œil vigilant de Sylvie JEUFROY, la présidente, les séries se sont égrenées à un rythme effréné en faisant d'heureux gagnants.

*A sa prise de parole, Sylvie a informé l'assistance, que le **samedi 29 novembre**, l'association participera au marché de Noël de Martot et que la prochaine collecte de don du sang se déroulera à Martot le **mercredi 26 novembre**.*

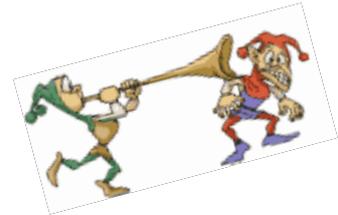
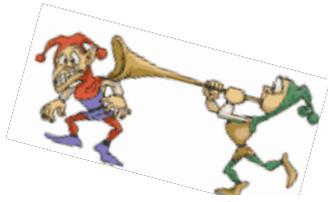
Les rendez-vous sont donnés.

A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi **26 novembre 2008**, à la salle des fêtes de Martot, de 10h à 13h et de 15h à 20h.

ÇA S'EST PASSÉ A MARTOT ...

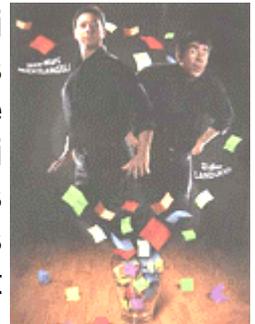
GRAND SUCCES POUR LE FESTIVAL



Le Festival "l'Été en Bord de Seine" a conclu sa semaine artistique avec une grande soirée cabaret. Le chapiteau dressé pour cette occasion dans le parc du château de Martot a fait salle comble. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, plus de 250 personnes sont venues apprécier un délicieux repas animé par un groupe de musiciens cubains les "Los de Azúcar" : humour, musique et bonne humeur ont cohabité pour la plus grande joie des convives.



Après un départ timide le mardi où les jeunes n'avaient pas répondu présents à une soirée qui leur était destinée, le mercredi était tout autre avec le départ des classiques du festival et les "Bonimenteurs" qui ont durant une heure trente improvisé différentes scènes et personnages, une véritable performance pour un public conquis.



Le jeudi a laissé place au chant avec un groupe de Gospel. "Les Black Voices" venus d'Angleterre ont séduit par leur performance vocale; sans aucun autre accompagnement orchestral que leurs voix et des rythmes naturels, les cinq divas ont littéralement transporté les auditeurs présents.



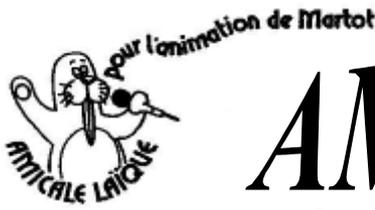
Puis vendredi soir, le chapiteau était plein pour accueillir 3 actrices de talent.

"Arrête de pleurer Pénélope", une comédie féministe où se sont glissés rires, fantaisie et situations cocasses. Des spectateurs enthousiastes devant ce bon théâtre de boulevard.



Félicitations à l'équipe dynamique de l'association "l'Été en Bord de Seine" qui a réussi une fois de plus à rassembler les habitants de l'agglomération autour de nouvelles découvertes artistiques.





AMICALE ÉCHOS

Voyage familial : « toujours autant de succès »

Le dimanche 31 août, avec le transport pris en charge par l'Amicale, ce sont 61 personnes dont 20 jeunes qui ont profité d'une météo propice pour se distraire au Parc Astérix.

Le but de ce voyage qui est de réunir les familles ayant des enfants, a été atteint et l'Amicale s'en réjouit.

Pétanque :

Le dimanche 7 septembre, c'est avec une météo capricieuse qu'après le pique-nique les 16 "pétanqueux amateurs" ont tenté de se placer auprès du cochonnet pour remporter le traditionnel concours annuel de pétanque organisé sur le site de la SPS.

Sébastien PAUMIER remporta la coupe du vainqueur et Françoise HIVÉ celle du meilleur score "dames". Quant aux 2 adolescents du jour, ils se sont vu remettre des récompenses d'encouragement.

Après la remise des lots à chaque participant, un apéritif a été offert aux joueurs et à leurs supporters.



Randonnées pédestres

15 juin 2008 :

Pour la 2ème randonnée de l'année, Benoît et Sabine avaient choisi un parcours dans la région de Brionne, via l'Abbaye du Bec-Hellouin.

Très belle sortie, appréciée par les participants.



28 septembre 2008 :

Randonnée très sympa avec une belle journée ensoleillée. Les enfants se sont régalés dans le dédale des grottes d'Orival et les adultes ont profité de la douceur du jardin du parc du château d'Oissel pour un pique-nique fleuri.



AMICALE ÉCHOS

Marché de Noël du 29 novembre 2008

L'Amicale participera à cette activité avec son traditionnel vin chaud (à consommer avec modération).

Les Rois

L'Amicale vous propose de venir tirer gratuitement "Les Rois" le **samedi 3 janvier**

Coinchée & Dominos

Les prochains concours en individuel auront lieu à la salle des fêtes :
le **samedi 8 novembre 2008** et
le **samedi 3 janvier 2009**,
à 20h30 chacun.

Assemblée Générale :

Le samedi 5 octobre, l'Amicale a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes.

Après le rapport moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres renouvelables du conseil d'administration.

Un calendrier prévisionnel d'activités a été présenté et retenu. Les dernières dates vous seront communiquées ultérieurement.

L'élection des membres du bureau et la composition des commissions ont eu lieu le jeudi 16 octobre 2008.

VOYAGES ADULTES 2009

45 personnes se sont inscrites pour la **Croisière sur le Rhin** qui aura lieu du 31 mai au 3 juin 2009.

Calendrier des activités 2008-2009

Samedi 8 novembre 2008 :

Coinchée & Dominos

Samedi 3 janvier 2009 :

Les Rois - Coinchée & Dominos

Dimanche 1er février 2009 :

Loto

Samedi 14 février 2009 :

Soirée de détente culinaire

Jeudi 21 mai 2009 :

Foire à Tout

Samedi 23 mai 2009 :

Sport-détente & Soirée pique-nique

31 mai au 3 juin 2009 :

Voyage « croisière sur le Rhin »

Dimanche 30 août 2009 :

Voyage familial

Dimanche 6 septembre 2009 :

Pétanque

Samedi 3 octobre 2009 :

Assemblée générale

Dates à déterminer :

Randonnées, Spectacles & Voyages

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	20h à 22h	Édith DEBOOS
Broderie - Point compté	2 jeudis par mois	16h à 19h30	Véronique DONNE
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	16h à 18h 20h à 22h	Martine DAUTRESME

INFOS DE L'ÉCOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.

Les nouveautés de la rentrée

Ce qui a changé à la rentrée des classes cette année scolaire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'élèves dans l'école. Beaucoup d'élèves sont arrivés dans la classe de Joëlle car en CE1 ils étaient 13. Dans la classe on était 17 élèves et cette année nous sommes 25. Nathalia est partie, il y a désormais Laurine qui vient pour faire des papiers.

Joëlle est la directrice de l'école et l'enseignante de la classe des grands. Marie est l'enseignante de la classe des petits.

Marie-hélène s'occupe des « Grandes Sections de maternelle ».

Nous sommes en tout 42 élèves.

Yves revient nous faire la musique cette année le jeudi.

Christine reste pour remplacer nos livres chaque semaine.

Une dame, maîtresse d'école, vient pour l'anglais.



la classe des petits



La classe des grands



La récréation

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

Nettoyons la nature



Cette année nous avons participé à « Nettoyons la nature ».
Toute l'école a participé.

Il y a des parents d'élèves qui nous ont accompagnés.
Nous avons fait « Nettoyons la nature » tout l'après-midi.
Il y avait beaucoup de canettes, mais moins de plastique.

Le trajet :

Nous sommes partis de l'école, ensuite nous avons longé l'Eure
et nous sommes revenus à l'école.

Nous avons goûté tous ensemble.

Il y avait des pains au chocolat, des croissants et du jus d'orange, offerts
par Leclerc.

Nous espérons que la nature à Martot va rester propre.



ÇA S'EST PASSÉ A LA CDC-SB...

LES FRIPOUILLES

LES CENTRES DE LOISIRS AFFICHENT COMPLET !



La commune de Montaure et le service Jeunesse avaient tout mis en oeuvre pour accueillir les petits Montaurois dans leurs nouveaux locaux. Dès lundi, les enfants ont découvert leur centre de loisirs flambant neuf : mobilier, jeux d'imitation, coin détente... Ceci dans des salles colorées qui inspirent bien être et joie de vivre !



Plus de 250 enfants fréquentent quotidiennement les structures de la communauté de communes. Des équipes d'animateurs accueillantes, sérieuses, des programmes variés répondant aux attentes de notre jeune public, une recette qui permet à nos bambins d'apprécier les vacances malgré une météo incertaine.

ÇA S'EST PASSÉ A LA CDC-SB...

LES FRIPOUILLES (suite)



Vingt jeunes de 12 à 17 ans sont quant à eux partis profiter d'un séjour à Biscarosse. Visite de différents sites du Bassin d'Arcachon, baignades, surf, bouée tractée, plaisir de partager de bons moments entre copains... Bref, de quoi ramener de bons souvenirs en Normandie !



Deux camps ont été organisés à la Chaumière de Corny, l'un sur le thème "Théâtre et Danse" pour les 9-12 ans et l'autre "Théâtre et Chant" pour les 6-8 ans. Deux séjours pendant lesquels les enfants ont reçu une initiation aux différentes disciplines artistiques, ce qui leur a permis de mettre en place un spectacle et de le présenter à leur famille à la fin de chaque semaine.



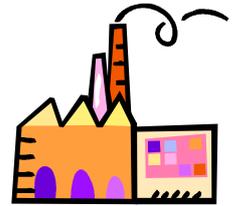
L'heure de la rentrée a sonné !



Après 38 jours d'ouverture, les centres de loisirs de la communauté de communes ont fermé leurs portes. C'est à l'occasion des fêtes de fin de session qui se sont déroulées dans chaque centre, que les familles ont découvert et apprécié les différents spectacles créés par les enfants et les animateurs. Une fréquentation en hausse, les structures d'Alizay, Criquebeuf, Les Damps, Montaure et Martot ont accueilli une moyenne de 200 enfants par jour. Plus de 160 enfants ont pu participer aux séjours proposés par le service jeunesse : Biscarosse, la Chaumière, Blonville...

Des enfants ravis de leurs vacances, désormais prêts à reprendre le chemin de l'école !





Quelques chiffres relatifs aux trois dernières années

	2005		2006		2007		
	tonnage	Kg/hab	tonnage	Kg/hab	tonnage	Kg/hab*	Kg/hab**
ordures ménagères	31 130,98	340,60	31 001,54	338,65	30 779,48	345,79	330,47
encombrants/ ferrailles porte à porte	556,32	6,08	525,45	5,74	504,06	5,66	5,41
collecte sélective porte à porte (sacs bleus ou verts)	3 940,32	43,04	4136,79	45,19	4 038,89	45,37	43,36
collecte sélective en apport volontaire	2 741,03	29,94	2 599,10	28,39	2 701,02	30,34	29,00
activité des déchèteries	28 351,21	309,70	28 617,54	312,60	34 619,28	388,92	371,70
TOTAL	66 719,86	729,36	66 880,42	730,57	72 642,73	816,08	779,95

* recensement de population de 1999

** population évaluée 2007

Pourquoi trier ?

* Pour le respect de notre environnement

Choisir la collecte sélective c'est participer à la préservation de notre environnement. En effet le tri permet de réaliser des économies d'énergie et de ressources naturelles précieuses.

90% de la consommation mondiale d'énergie repose sur des ressources non renouvelables : pétrole, charbon... Ces trente dernières années, on a dilapidé 30% des ressources naturelles du globe.

Nos emballages consomment eux aussi cette énergie et ces matières premières.

* Pour 1 tonne de plastique recyclé, on économise 800kg de pétrole brut.

* Pour 1 tonne de papier/carton, on économise 2,5 tonnes de bois

* Pour 1 tonne d'acier, on économise 1 tonne de minerai de fer

* Pour une tonne de briques alimentaires recyclées, on économise 2 tonnes de bois

De nouvelles habitudes s'imposent. Trier est un geste simple mais qui pèse dans la sauvegarde de notre planète. Trier permet d'éviter le gaspillage.

*** Pour recycler, il faut trier**

Pour arriver à recycler nos emballages, il faut impérativement les trier à la source. Sans le tri, le recyclage de nos emballages, journaux et magazines est impossible. Ainsi, pour être recyclés, ceux-ci ne doivent pas être mélangés aux autres déchets. En effet, si cela est le cas, ils se salissent et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas et que le geste du tri devienne naturel.

*** Pour lutter contre l'augmentation de nos déchets**

L'évolution du niveau de vie, la diminution de la taille des foyers et le succès des produits alimentaires conditionnés et prêts à consommer ont eu pour conséquence un fort accroissement du volume des déchets produits en France au cours des quarante dernières années.

En 1960, un habitant produisait environ 200 kg de déchets par an.
De nos jours, un habitant produit plus de 460 kg de déchets par an .



Dans le même temps est apparue une modification de la nature des déchets. En trente ans, la part des emballages a doublé et celle des plastiques a été multipliée par dix.

*** Pour la maîtrise des coûts de gestion des déchets**

Le volume des déchets produits est en progression constante et leur traitement coûte de plus en plus cher.

Les dépenses liées à la mise en place de la collecte sélective sont compensées par la réduction du volume d'ordures ménagères à enfouir et par les recettes versées par nos partenaires et repreneurs de matériaux.

*** Pour développer de nouvelles activités créatrices d'emplois**

La collecte sélective est une activité qui génère des emplois. Il y a les ambassadeurs du tri, les chauffeurs, le personnel du centre de tri ... De plus, le recyclage des matériaux s'effectue dans des usines qui font appel à des techniques particulières. Il faut donc un personnel spécialisé et cela contribue à la création d'emplois en aval.

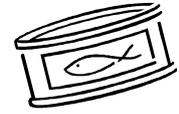
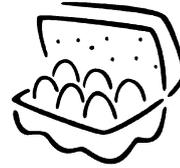
8 000 emplois ont été créés en France grâce à la collecte sélective.

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

OMELETTE AU THON

Ingrédients :

6 œufs, 100 g de thon à l'huile.
1 cuil à soupe de persil haché, quelques gouttes de citron.
120 g de beurre, sel et poivre.



Préparation :

Écrasez le thon à la fourchette et mélangez-le aux 100 g de beurre dans un bol et travaillez le avec une cuillère en bois pour le rendre mousseux. Ajoutez le jus de citron, le persil, le sel et le poivre.

Battez les œufs avec le sel et le poivre, faites fondre le beurre dans la poêle, versez les œufs, laissez prendre en secouant la poêle pour que l'omelette n'attache pas, retournez l'omelette avec l'aide d'une assiette et faites cuire l'autre face. Laissez refroidir.

Étendez dessus le mélange de thon, roulez l'omelette, entourez la dans une feuille de papier d'aluminium et mettez au réfrigérateur.

Au moment de servir retirez l'alu et coupez en tranches.

A déguster en entrée ou pour le repas du soir avec une salade verte.

FRICASSÉE DE CHAMPIGNONS AUX NOIX

Ingrédients :

500 g de petits champignons de Paris.
80 g de cerneaux de noix.
50 g de raisins secs.
1 oignon, 1 cuil à soupe de persil, 2 fortes pincées de noix muscade.
15 cl de vin blanc sec, 5 cl de crème liquide.
30 g de beurre, sel, poivre du moulin.



Préparation :

Faites macérer les raisins secs 20 mn dans de l'eau chaude, puis égouttez-les.

Épluchez l'oignon et coupez le en quartiers, nettoyez les champignons, réservez les têtes et hachez les pieds avec l'oignon. Mixez grossièrement les cerneaux de noix.

Faites fondre le beurre, dans une sauteuse à revêtement antiadhésif, et faites-y revenir le hachis de champignon 2 mn à feu vif en remuant.

Ajoutez les têtes de champignons et faites les revenir 5 mn en les retournant, salez poivrez. Versez le vin blanc, couvrez et poursuivez la cuisson 15 mn à feu doux.

Ajoutez les raisins secs, les cerneaux de noix et le persil haché.

Couvrez et laissez cuire 5 mn.

Avant d'ajouter la muscade et la crème, remuez et laissez réduire la crème 5 mn sans couvrir.

Servez aussitôt. Vous pouvez accompagner de riz ou de pâtes.



SUR LES RAILS



27460 – Igoville

au 255, rue de la Ravine

Au Mini Réseau

Les trains circulent à l'heure, sans arrachage de caténaires, sans incendie dans les tunnels, les passages à niveau sont sécurisés, les incidents de circulation y sont rares et sans conséquences.

**Pour les vacances scolaires de la Toussaint,
le Paradis des trains miniatures
ouvre ses portes au public
du lundi 27 au vendredi 31 octobre de 14 h à 18 h.**



Dans un décor réaliste et soigné, une installation très fiable, d'une grande régularité de fonctionnement représentant une section de la ligne de Paris à Rouen. Grâce à la commande centralisée et à son système de block automatique elle autorise la circulation simultanée de huit trains, restituant ainsi parfaitement la densité du trafic sur la ligne. Nos machines à vapeur sont équipées d'un générateur de fumée

et deux d'entre elles sont équipées de la fonction bruitage. Des séquences en nocturne peuvent être effectuées à toute heure de l'après midi, mettant en valeur les multiples feux du décor et des trains ainsi que des incendies d'immeubles. La modernisation des commandes depuis le poste de commande centralisée en cours de réalisation, apporte une plus grande souplesse dans la gestion du trafic.

Et dans la salle attenante, les artistes du Mini Réseau exposent leurs œuvres. Madame Jacqueline Duval, la décoratrice présente ses tableaux, huiles, pastels et aquarelles. Notre ami Michel Pétrement présente "les vieux gréements": 14 superbes maquettes de bateaux, du Belem au chalutier.

En dehors de cette période, le Mini Réseau est ouvert toute l'année, les mardis et samedis non fériés de 14 h à 18 h.

... Et vous trouvez ça drôle ?

* Deux blondes sous la douche.

Passes moi du shampoing, s'il te plaît

- T'en as un à côté de toi...
- Je sais, mais celui-là c'est pour cheveux secs et j'ai les cheveux mouillés.



* Une blonde rencontre une de ses copines blondes

- Je viens de passer un test de grossesse...
- C'était dur les questions ?

* ... ET LA MEILLEURE DE TOUTES

Deux blondes sont en voiture, un oiseau se soulage sur le pare-brise.

L'une dit :

- Va falloir l'essuyer.

L'autre rétorque :

- Il est déjà trop loin...



MOTS CROISES par Monique CAILLOU

Horizontalement :

- 1 – chevalier du lac
- 2 – a souvent la tête en l'air
- 3 – interjection – nombre infini - amusé
- 4 – polaire
- 5 – vira – près de Dijon
- 6 – donc coupable !
- 7 – en mettent un coup dans les carreaux
- 8 – voisine de la cocotte

Verticalement :

- A – de mauvais goût
- B – le pardon devrait suivre
- C – annule la suite – fait voir rouge
- D – finissait dans les décors ou... à l'eau
- E – élastique
- F – article – à la queue avec son double
- G – d'une maladie assourdissante
- H – remis à leur place – glisse sur un plan

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3			■			■		
4								
5		■				■		
6								■
7								
8								

solution des mots croisés en page 25

Le saviez-vous ?



Entend-on vraiment **le bruit de la mer** quand on colle un coquillage contre son oreille ?

Non, ce n'est pas le doux bruit des vagues que vous entendez dans votre coquillage... Ce son est celui de votre propre circulation sanguine au niveau de l'oreille !



En fait le coquillage joue le rôle de résonateur, comme la caisse d'une guitare : le son de la circulation du sang se répercute contre les parois de la cavité et il se crée une sorte de bourdonnement qui vous rappelle le son de la mer. Si vous voulez, vous pouvez reproduire le même type de son en collant contre votre oreille un verre, une tasse, ou même votre main. Et plus l'objet que vous prendrez sera gros, plus le bruit sera fort.



La **température de la mer** pourrait-elle augmenter si tous les humains **urinaient** dedans en même temps ?

Pour répondre à cette question, un petit calcul s'impose. Sachant qu'au total, les océans occupent 1,37 milliards de km^3 , comparons ce volume à celui de l'urine que produirait l'humanité toute entière. Un adulte urine en moyenne 250ml à chaque fois. Pour simplifier notre calcul, considérons que notre planète n'est peuplée que d'adultes. En 2008, on estime à 6,7 milliards le nombre d'habitants sur Terre. Ainsi, si tous les hommes urinaient en même temps, cela représenterait un volume de 6,7 milliards multiplié par 250 ml, soit 1,675 milliards de litres, c'est-à-dire $0,001675 \text{ km}^3$. Autrement dit, 800 milliards de fois moins que le volume des océans. Pour vous donner un point de comparaison, c'est comme si l'on versait une goutte d'urine dans... dix piscines olympiques ! Une quantité bien faible, certes... Mais qui entraînerait tout de même un léger échauffement de l'eau des mers. Sachant que la température des océans est en moyenne de $3,5^\circ\text{C}$ et celle de l'urine, de 37°C , en tenant compte du volume de chacun de ces « liquides », on obtient une augmentation de la température maritime de... $0,00000000004^\circ\text{C}$. Pas de quoi se baigner au Groenland !



HUMOUR

PHRASES EXTRAITES DE LETTRES ADRESSÉES A LA SECURITE SOCIALE PAR DES ASSURÉS

- Mon mari souffre d'un abcès sédentaire.
- Je vis maternellement avec ma concubine.
- Quand mon petit a eu cinq ans, la Caisse m'en a coupé la moitié.
- Faites un effort, mon enfant va naître.
- Suite au passage du contrôleur, veuillez m'envoyer un carnet de maternité.
- Orphelin depuis l'âge de treize ans, j'ai vécu de droite et de gauche mais toujours dans le droit chemin.
- Mon mari, pour le moment, est décédé et jusqu'au 20, la quinzaine c'est loin.
- Je suis restée malade à cheval sur deux mois.
- On a coupé les bourses à mon fils, il ne va plus en classe.
- Je possède quelques pieds de vigne que mon fils fait marcher.
- N'étant pas chômeur, je me suis mis à ramasser quelques bouts de tôle pour faire manger mes enfants.
- J'espère que vous aurez pitié d'un pauvre homme qui a sept enfants à manger plus sa femme et sa belle-mère
- Comme mon mari doit partir chez les fous, je l'envoie à votre bureau.
- Mon mari est au créventorium, on lui fait un plumeau au thorax.
- Ça fait quinze jours que je suis au lit avec le docteur Durand et je voudrais en changer car il n'a encore rien fait.
- Mon mari est mort depuis deux mois ; que dois-je faire pour le sortir de la caisse ?
- Avoir des enfants n'est pas à la portée de toutes les bourses.
- Il y a cinq mois que je suis enceinte et je n'ai pourtant rien touché.
- Depuis que le médecin a dit à mon mari de prendre de la courtisane, il va mieux.
- Je nourris mon enfant au sein, sans arriver à joindre les deux bouts.
- Comme ma femme est tombée malade, j'en ai pris une autre pour la remplacer ; comme c'est une jeune fille dites moi ce que je dois faire.
- Je me suis marié il y a huit jours, dites moi comment couvrir ma femme.
- Mon enfant n'a pas une bonne glande tyrolienne.
- Je me suis soigné avec les feuilles de maladie.
- Je vis seule avec une tierce personne
- J'ai été victime d'un accident de la circulation provoqué par un chien à bicyclette.
- Fille-mère, je me suis mariée après coup.

solution
JEU - CONCOURS
N° 29

Plusieurs bonnes réponses à notre dernier jeu-concours nous sont parvenues.

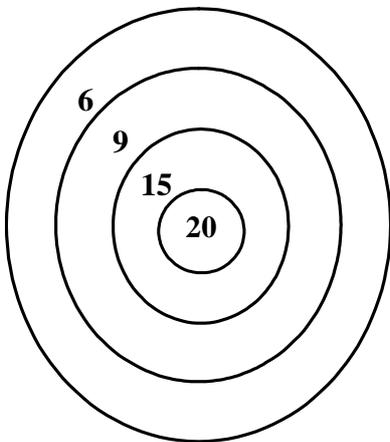
Nous avons donc procédé au tirage au sort en désignant un vainqueur parmi les réponses-adultes et un autre parmi les réponses-enfants.

L'adulte gagnante est Michèle DURUFLE qui se verra remettre une bouteille de moussoux, quant à Thomas LEBOURG notre gagnant enfant, il recevra une place de cinéma.

BRAVO à ces deux gagnants !

Réponse : Il fallait donc supprimer la ligne B

JEU-CONCOURS
N° 30



Comment obtenir un total de 70 points avec 6 flèches ?

Solution des mots croisés									
E	S	U	E	L	U	V	S		8
L	N	E	L	I	O	L	E		7
■	E	B	A	C	E	S			6
S	I	■	A	T	O	■	S		5
E	L	A	R	O	R	U	A		4
I	R	■	P	I	■	E	V		3
R	U	E	T	A	I	A	V		2
L	O	T	E	C	N	A	L		1
H	G	F	D	C	B	A			

✂-----

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°30 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 novembre 2008.

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse : jeu-concours



Réponse du concours-photos de la page 27 : je choisis la photo N°

LES Z'ANNONCES

A vendre :

2 roues complètes, pneus en parfait état



Dimensions : 500 x 10

Jantes acier, 4 trous,

entraxe : 130 mm

Prix : 100 € à débattre

Tél : 02 35 77 66 85

Vends :

Boucheuse à bouteille sur pieds

Prix à débattre

Tél : 02.35.77.66.85

Ecosys, des produits 100% naturels pour votre jardin.

Le Compost Ecosys 0-10 en Vrac :8,20 €/100L

Pour entretenir le sol de vos massifs fleuris.

Le Compost Ecosys 0-20 en Vrac :8,20 €/100L

Pour la préparation de vos sols, gazons et potager.

Le Compost Ecosys en Sac de 40 litres :9,50 € le sac

Le Compost Ecosys PLUS en sac de 40 litres :12,50 € le sac

Enrichi avec un engrais naturel, pour réveiller un sol pauvre ou jamais amendé.

Le Terreau Ecosys en Vrac :11,00 €/100 L

Pour vos rempotages, semis et jardinières.

La Terre dite de Bruyère Ecosys en Vrac :11,00 €/100 L

Pour toutes vos plantes acidophiles (hortensias, rhododendrons, azalées...).

La Terre Ecosys en Vrac :9,20 €/100L

Pour créer vos massifs et niveler un terrain accidenté. Enrichie en Compost.

Le Terreau Ecosys en Sac de 40 litres :11,00 € le sac

La Terre dite de Bruyère Ecosys en Sac de 40 litres : 11,00 € le sac

Le Paillage Ecosys en Vrac :9,20 €/100 L

Pour protéger et amender toutes les plantes.

Les Écorces de Pin Ecosys en Vrac : ...12,00 €/100 L

Pour protéger les plantes acidophiles.

LES COMPOSTS

LES SUPPORTS
DE CULTURE

LES PAILLAGES

Jusqu'au 29 novembre 2008,

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE !

* à partir d'1 m3 en vrac ou de 10 sacs dans un rayon de 25 Km

Pour commander : N° Azur 0 810 326 797 ou
dans votre point de vente Ecosys de Criquebeuf sur Seine

LOTO RCC-GYM

Caudebec les Elbeuf

Dimanche 18 janvier 2009, 14 heures, Salle omnisports

(à proximité de la salle Bourvil)

Ouverture des portes à 13 heures

Buvette, sandwichs, pâtisseries

**Faites nous parvenir vos petites annonces en les
déposant à la mairie.**

C'est gratuit !!

**La prochaine parution sera
en janvier 2009**

CONCOURS-PHOTOS

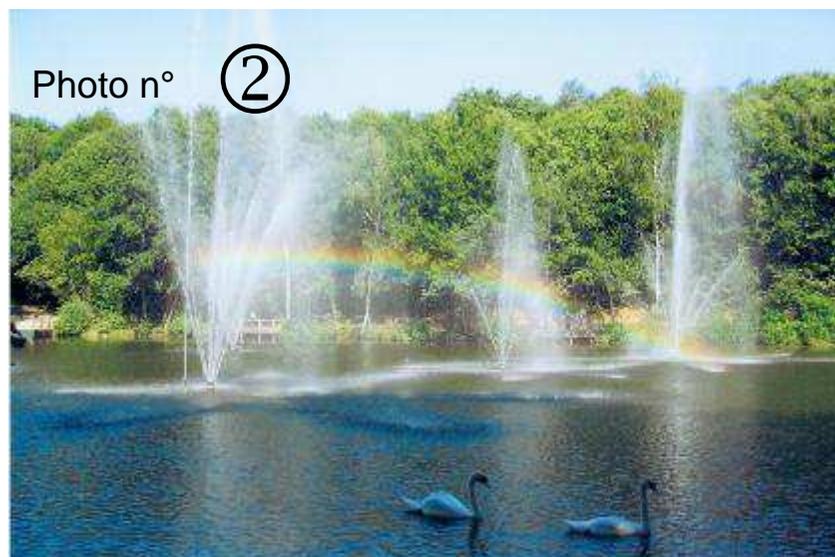
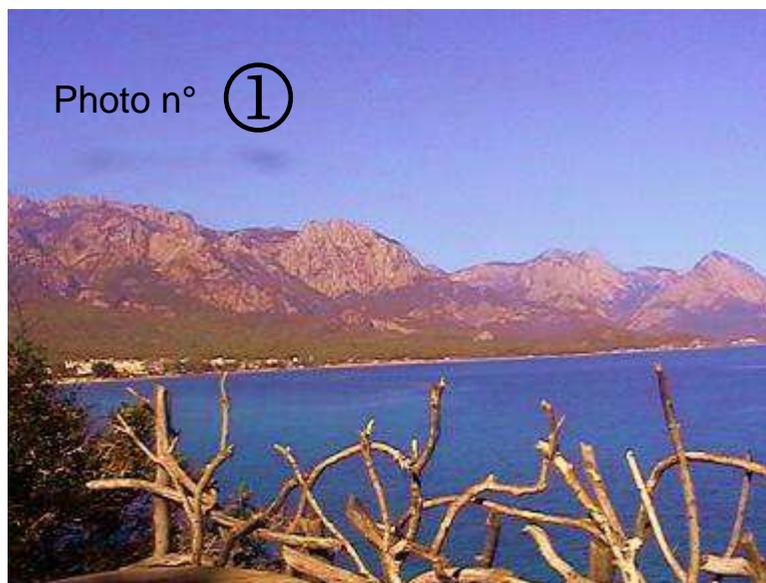


Photo n° 1
La Turquie

Photo n° 2
au Puy du Fou



Photo n° 3
Chutes d'Iguaçu
côté Argentine

Photo n° 4
La Bretagne

Les membres du comité de rédaction du journal « Com-Infos » ont présélectionné 4 photos et ont décidé de vous soumettre la sélection finale.

Mentionnez le n° de la photo choisie sur le coupon réponse de la page 23 du « jeu-concours ».

Le ou la photographe du cliché gagnant se verra remettre un bon d'achat.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



PUB - INFOS



Vos Boulangers Pâtissiers
Sabrina & Sébastien DECUQ
 683 rue du Village
 27340 CRIQUEBEUF sur SEINE



Heures d'ouverture : 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.
 Fermé le dimanche après-midi et le lundi

SONORISATION
 ANIMATION
 ECLAIRAGE

Pres'to
 199 rue de la république
 76320 Caudebec les Elbeuf
 06 24 98 84 08

*Devis personnalisé ou
 rendez-vous sur simple demande*

Pascal Lefebvre
 BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55

Tél : 02 35 81 60 40
 667 rue du Village
 27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
 à votre service

ECOSYS
ECOSYS
 Voie Communale n°6
 27340 Criquebeuf sur Seine
 Tel/Fax : 02 35 78 65 81

Réception des végétaux, du bois,
 de la ferraille et des encombrants :

Lundi et Mercredi : 14h00 - 18h00
 Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

* Merci de présenter votre carte
 de déchetterie AVANT tout dépôt.

ECOSYS.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE

Sonorisation de toutes prestations
 Ambiance assurée, avec 18 ans
 d'expérience
 Rendez-vous sur son site internet
WWW.DJ-VINCE.ORG
TEL : 06 22 22 66 21

TOUS CHAUFFAGES PLOMBERIE

SOLAIRE
 POMPE À CHALEUR

SANITAIRE
 RÉGULATION
 DÉPANNAGES
 ENTRETIEN

Michel Quenneville
 Artisan
 27340 MARTOT
 ☎ : 02 35 78 60 88
 Fax : 02 35 81 96 19
 Siret : 330 945 320 RM 270 - APE 453 F

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 30
Octobre 2008

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Appel d'urgence européen (à partir d'un portable) : 112

Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

ANPE : 02.32.40.00.50

ASSEDIC : 0.811.010.127

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2008 :

- salle (week-end) : 220 € - petite salle : 130 €

- vin d'honneur : 80 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté de Communes « Seine-Bord » consulter le site : www.cdcsb.fr

Secrétariat : 02.35.81.10.30

Service Social : 02.35.81.31.06

Service Sport, Jeunesse, Culture : 02.35.81.13.37

Service Technique : 02.35.23.04.50

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

École de Martot : 02.35.87.10.70

La Poste (Criquebeuf) : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo.fr

Site : <http://martot27.free.fr>

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : mardi de 17h à 19h; mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie d'Alizay :

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h le lundi et le vendredi

Déchetterie de Criquebeuf : lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La Poste de Criquebeuf : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

le samedi de 9h à 12h

fermeture le mercredi après-midi